

**COMMUNIQUE DE PRESSE****15 ans de prévention contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers (1999-2014)**

En Alsace-Moselle, les cancers sont la première cause de mortalité et les maladies cardio-vasculaires sont la deuxième cause mais avec un taux nettement supérieur à la moyenne nationale (+16 %)\*. Ces pathologies sont toutes les deux des affections multifactorielles, c'est-à-dire que plusieurs facteurs de risques peuvent provoquer leurs survenues. Certains facteurs ne sont pas modifiables (l'âge, le sexe, la génétique) mais d'autres dépendent de nous et de notre mode de vie.

Ainsi, environ 47.5 %\* des décès prématurés (c'est-à-dire survenant avant 65 ans) sont considérés comme potentiellement évitables. Une grande partie (deux tiers) le serait par des actions de promotion de la santé visant à réduire les facteurs de risques individuels et l'autre (un tiers) par une meilleure prise en charge par le système de soins.

Face à ces constats, le Régime Local d'Assurance Maladie a initié à partir de 1999 une politique de prévention contre les maladies cardio-vasculaires et les cancers. Il s'est rapproché des institutions régionales compétentes en la matière afin de coordonner son action avec l'ensemble des acteurs au regard des besoins de santé régionaux.

Il s'est également donné les moyens d'intervenir en consacrant chaque année une enveloppe financière dédiée spécifiquement à cette cause. Au total, plus de **7.3 millions d'euros ont été investis pour soutenir 93 projets** de prévention primaire ou secondaire.

- En prévention primaire, le Régime Local d'Assurance Maladie agit en amont des maladies afin d'éviter l'apparition des comportements à risques et ainsi réduire le nombre de cas.
- En prévention secondaire, il soutient le dépistage et les actions qui visent à modifier les comportements des personnes à risques cardio-vasculaires afin de prévenir de futures complications et séquelles et d'éviter les décès prématurés.

Les projets de prévention soutenus par le Régime Local d'Assurance Maladie ont donc pour objectifs de :

- Favoriser et/ou renforcer l'adoption d'une alimentation équilibrée.
- Encourager la pratique régulière d'une activité physique.
- Promouvoir le dépistage et la prise en charge du surpoids et de l'obésité.
- Lutter contre le tabagisme actif et passif.
- Informer sur le diabète de type 2, l'hypertension artérielle, les accidents vasculaires cérébraux et les cancers.
- Faciliter l'éducation thérapeutique, le suivi du patient et de ses facteurs de risques.

Et ils ciblent en priorité :

- Les enfants et adolescents pour renforcer les aptitudes et optimiser les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge.
- La population en situation de précarité qui est malheureusement beaucoup plus touchée par ces maladies.

\* Source : Etat des lieux des Plans Stratégiques Régionaux de Santé – 2012 (Agence Régionale de Santé d'Alsace et Agence Régionale de Santé de Lorraine).

Cette année, le Régime Local d'Assurance Maladie fête les 15 ans de mise en œuvre de sa politique de prévention et il profite de ce moment pour communiquer sur le bilan des projets menés et sur les résultats obtenus.

Le **12 novembre 2014**, **M. LORTHIOIS, Président du Régime Local d'Assurance Maladie**, anime une conférence de presse, en présence de partenaires qui ont reçu un financement pour mener un projet de prévention. Il a l'honneur de recevoir les témoignages de :

- **M. GOUGEON, Recteur de l'Académie de Strasbourg, Chancelier des Universités d'Alsace.**  
Pour la présentation du projet « Comportements Alimentaires des Adolescents : le Pari de la Santé ». Déroulé de 2005 à 2012, ce projet a permis d'améliorer notablement la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire en restauration scolaire.
- **M. BORDRON, Directeur Délégué de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale des Mines de l'Est.**  
Pour la présentation du programme régional de réduction du risque cardio-vasculaire en Lorraine. En cours depuis 2009, ce programme a déjà touché 1 310 mosellans et a permis de modifier durablement les comportements à risques cardio-vasculaires de 82 % d'entre eux.
- **Dr. SCHLEGEL, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé, Médecins Libéraux d'Alsace.**  
Pour la présentation de l'action « visite médicale de santé publique ». Depuis 2003, 2 620 visites individuelles et personnalisées ont été réalisées auprès des médecins généralistes alsaciens avec un taux de satisfaction de plus de 95 %.

Contact Presse :

Mme WEBER – Chargée de mission

Régime Local d'Assurance Maladie

Tél. 03 88 25 26 39

Courriel : [anne.weber@carsat-am.fr](mailto:anne.weber@carsat-am.fr)